



PAS DE REPIT POUR LES AGENTS PUBLICS LE GOUVERNEMENT PERSISTE ET SIGNE !

Depuis plusieurs mois, la fédération des services publics CFE-CGC dénonce une succession d'attaques sans précédent portées par l'exécutif au pouvoir d'achat des agents publics et à leurs métiers :

- gel du point d'indice
- rétablissement du jour de carence
- hausse de la CSG et des cotisations sociales
- amputation des budgets d'action sociale
- suppressions de postes
- menaces sur les retraites
- remises en cause du statut...



Cette hostilité affichée de l'employeur public à l'endroit de celles et ceux qui assurent pourtant avec professionnalisme leurs missions de service public dans des conditions de travail, faut-il le rappeler, particulièrement dégradées, est intolérable pour la fédération SP CFE CGC.

Le 8 novembre encore, l'ordre du jour du Conseil commun de la fonction publique, réglé par le gouvernement, prévoyait l'examen de deux points fondamentaux pour les agents publics :

- Instauration de l'indemnité compensatrice de la hausse de la CSG
- Report du calendrier de mise en œuvre du protocole PPCR sur les carrières et rémunérations

La fédération SP CFE CGC s'est fermement opposée à l'instauration du dispositif de pseudo-compensation à la hausse de la CSG proposé par l'État. Tout d'abord parce qu'aucune garantie n'a été apportée sur la compensation intégrale pour tous les agents, mais également parce qu'il s'agit là d'une indemnité dégressive qui entraînera une perte de salaire pour tous les agents publics, dès 2019 !

Sur le second point, nous avons dénoncé la résolution prise par le gouvernement de reporter d'un an l'application des mesures indiciaires, de carrière et parcours professionnels promises au titre du protocole PPCR. Il s'agissait pourtant là d'un engagement formel du gouvernement qui se dédie donc de la parole donnée.

La fédération des Services Publics CFE CGC, ainsi que l'ensemble de la représentation syndicale siégeant au conseil commun de la fonction publique, a donc voté contre ces deux propositions qui seront pourtant appliquées dans les prochains mois, au mépris de la représentation des personnels.

Un nouveau passage en force gouvernemental qui aura des conséquences funestes sur nos carrières et nos bulletins de paie.

Les près de 5 millions d'agents publics concernés apprécieront !

Fédération des services publics CFE-CGC
Pour défendre nos intérêts et nos métiers